

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 janvier 2023

Sont présents Mrs Christophe DESCARGUES -André GENOT- Yves GONZALES - Jean-Luc NAYRAC – Christian PASQUIER – Sylvain QUERCY – Jean-Jacques ROYER
Mmes– Mmes Valérie FOUBERT- Marlène MAZARGUIL – Elodie MOUNAL

Absente :– - Sella PAGES

Secrétaire de séance : Mme Elodie MOUNAL

Début de séance : 21h00

Ordre du jour

- Approbation du P.V.de la réunion du 3 novembre 2022.

- Délibération sur le renouvellement du poste de la secrétaire de mairie
- Délibération sur les travaux des bornes de défense incendie sur le territoire de la commune, après information
- Délibération sur le RPQS Eau et Assainissement du SIAEP de Thémines pour 2021
- Délibération sur le montant de la contribution au SDIS pour la commune de Rudelle versé par la communauté de communes
- Information sur la préparation à la protection sociale des agents
- Questions diverses.

Approbation du P.V. de la réunion du 2 novembre

⇒ A l'unanimité des membres présents ou représentés, le procès verbal est approuvé

Délibération sur le renouvellement du poste de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le contrat de Madame Sabine Levasseur arrive à échéance et propose de le reconduire pour l'année suivante.

⇒ Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat de Mme Sabine Levasseur au poste de secrétaire de Mairie et approuve ce rapport

Délibération sur les travaux des bornes de défense incendie sur le territoire de la commune, après information

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIAEP de Thémines s'est réuni et a validé les futurs travaux sur la commune de RUDELLE. Il présente le devis pour les 5 bornes incendies le coût total est de 17 224,86 TTC. Ce sont les fontainiers du SIAEP qui réaliseront les travaux.

- ⇒ Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal approuve ce devis et charge monsieur le Maire du suivi et de la réalisation des travaux

Délibération sur le RPQS Eau et Assainissement du SIAEP de Thémines pour 2021

M. le Maire présente au Conseil Municipal le RPQS (EAU et ASSAINISSEMENT), Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service du SIAEP de Thémines pour l'exercice 2021. Ces documents ont été transmis à chaque conseiller pour étude, par voie électronique.

- ⇒ Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal approuve ces deux rapports

Délibération sur le montant de la contribution au SDIS pour la commune de Rudelle versé par la communauté de communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur le montant de la contribution au SDIS pour l'année 2023 pour un montant de 6211.06 €. Le calcul est défini par la population DGF soient 211 habitants avec un montant par habitant de 29,4€ et un taux révisé de +6% en fonction de l'indice des prix à la consommation. C'est la communauté de Communes qui versera le montant au SDIS.

Information sur la préparation à la protection sociale des agents

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à partir de 2025-2026 la protection sociale complémentaire pour les salariés **deviendra obligatoire** pour les collectivités locales. La participation obligatoire pour les collectivités ne pourra être inférieure à **7€** par mois et par agent en *prévoyance* ainsi qu'à **15 €** par mois et par agent en *complémentaire santé labellisé*.

Etude pour l'achat de blocs en béton pour la sécurisation d'animations sur le domaine public

Monsieur le maire rappelle que nous sommes toujours en plan Vigipirate et que les activités qui se déroulent sur le domaine public doivent être sécurisées par les organisateurs.

Il présente deux devis pour un nombre de 10 blocs en béton avec le transport compris :

Lachaud Béton pour 1932€

et

Truel maçonnerie pour 1810, 80€

La proposition est faite de demander aux communes voisines Rueyres et Théminettes s'ils ne seraient pas intéressés par l'achat de ces blocs bétons.

La décision sera prise lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Vote d'une motion sur la ligne Paris Orléans Toulouse, POLT.

M. le Maire présente au Conseil Municipal la motion pour une meilleure desserte et un désenclavement ferroviaire du LOT

Cette motion a été transmise à chaque conseiller pour étude, par voie électronique.

⇒ Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal approuve cette motion et charge Monsieur le maire du suivi de celle-ci.

Demande de Monsieur Ayroles Dominique de la régularisation du chemin de « Le Roc » ainsi que l'autre accès qui dessert uniquement sa propriété.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Dominique Ayroles souhaite récupérer le chemin de « le Roc » qui est en grande partie sa propriété sur le cadastre. Jusqu'à présent, du temps de son père, Monsieur Joseph Léon Ayroles, un arrangement verbal avait été passé en 198, avec les élus de l'époque qui étaient en fonction, pour que ce chemin soit classé en voie communale avec ce que tout cela entraîne. Il souhaite aussi acheter à la commune, l'autre accès du chemin qui est dans sa propriété et qui dessert uniquement sa maison.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents sont favorables à la démarche et charge monsieur le maire de poursuivre dans cette démarche et de préparer les différentes modalités qui seront débattues lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Compte rendu de la visite de l'architecte des bâtiments de France

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu l'architecte des bâtiments de France qui a effectué sa visite de notre église fortifiée.

Plusieurs points ont été abordés :

- Il faut réaliser un démoussage manuel sur les créneaux du toit de l'église.
- Quelques fissures sont présentes sur un mur intérieur, il faudra fixer des fissuromètres pour mesurer les éventuelles variations
- Enlever la végétation sur le mur extérieur côté nord-est et modifier le raccord du départ de la descente d'eau qui, dans sa conception, est posé à l'envers.
- Refaire les joints en ciment à l'intérieur sur le mur côté sud en employant de la chaux.

Compte rendu des différentes commissions

Marlène Mazarguil et Christophe Descargues font le compte rendu au conseil municipal de la dernière réunion de SIAEP de Thémines.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que nous pouvons candidater pour une soirée ciné étoile à Rudelle. Les membres du conseil municipal présents acceptent la proposition et charge Monsieur le maire du suivi du dossier. Elodie Mounal et Jean-Jacques Royer seront chargés de la programmation du film, si notre candidature est retenue.

Questions diverses

- M. le Maire informe le conseil municipal qu'il faudra dégrader les bas-côtés de la RD 2840 bis pour que les eaux d'écoulements de pluie puissent s'étaler librement ainsi que de permettre

l'utilisation de la tondeuse autoportée pour tondre l'herbe sans abimer la machine. Une demi-journée de travail sera organisée, un message sera envoyé à tous les élus.

La séance est terminée à 22h30.

Le Maire

La secrétaire de séance

Jean-Luc NAYRAC

Mme Elodie MOUNAL